

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LE CAS DU CRÉDIT FINANCIER

La semaine dernière, La Tribune de Saint Hyacinthe a publié un long article pour essayer de prouver que le maire de la ville se trompait du tout au tout en déclarant que les membres du Crédit Financier ne devaient pas être inscrits sur les listes municipales.

Le rédacteur de cet article était tellement pénétré de son sujet, que le Crédit Financier est devenu pour lui le Crédit Maskoutain.

Ce sont sans doute les nombreuses et importantes opérations du Crédit Financier qui ont fait si bien connaître son nom, qu'un des amis les plus intimes de cette société confond son nom avec celui de la compagnie d'immeubles Le Crédit Maskoutain.

Le maire et les membres du conseil qui veulent épurer les listes municipales sont en excellente compagnie au sujet de leur attitude sur les prétendus co-locataires du No 110 de la rue Girouard. Une requête a été présentée au juge pour faire retrancher par la Cour les onze noms du Crédit Financier qui restent sur la liste. Elle sera entendue jeudi prochain, 15 juin.

Cette requête a été soumise à l'avocat de la corporation, qui a donné son opinion au sujet de la qualification des membres de cette société. Elle confirme celle des membres du conseil qui ont proposé leur retranchement. Voici cette opinion :

St-Hyacinthe, le 7 juin 1922

Messieurs les membres du Conseil de la Cité de St-Hyacinthe.
St-Hyacinthe.

Messieurs.

J'ai pris communication de la requête en appel prise par un M. Noël-Henri Paradis contre la Cité de St Hyacinthe, relativement à l'inscription sur la liste des électeurs municipaux des noms d'un certain nombre de personnes inscrites sur ces listes comme locataires au No 110 de la rue Girouard ; et je n'ai pas changé d'opinion sur la qualification de ces messieurs, comme électeurs municipaux comme locataires au No 110 de la rue Girouard, c'est-à-dire que, bien qu'étant convaincu qu'il soit permis à toutes personnes d'acheter ou de louer une propriété uniquement dans le but de se qualifier comme électeur municipal, il faut, dans le cas d'un locataire de maison privée, qu'il tienne lui-même feu et lieu dans cette maison privée, et dans le cas d'un bureau, boutique ou de toutes autres places d'affaires, qu'il occupe et qu'il exploite ce bureau, cette boutique ou cette place d'affaires par lui-même, ou par d'autres personnes agissant pour lui, mais pour son profit personnel ; et dans le cas actuel, je ne vois pas que ce local soit pour aucune de ces personnes occupé et exploité comme bureau, boutique ou place d'affaires quelconque au sens de la charte, à moins qu'on ne prouve que ce soit réellement un bureau, une boutique ou une place d'affaires et non pas un lieu où l'on se réunit pour fins d'amusement, de lecture ou de politique.

Il y a de plus le fait que ces messieurs n'ont pas occupé, par eux-mêmes ou par d'autres personnes pour eux-mêmes, ce local depuis le mois de mai précédant la révision des listes.

Et dans ces circonstances, je crois qu'il est de mon devoir d'avertir le conseil que contester cette requête en appel serait de faire encourir inutilement de grands frais à la Cité de St-Hyacinthe, et je soumets la chose à votre conseil pour qu'il en décide et qu'il veuille bien me faire connaître immédiatement la position qu'il entend que je prenne sur cet appel, afin de me permettre d'agir en conformité de telle décision.

Le tout humblement soumis,

Votre tout dévoué,

J. O. Beauregard, avocat.

La majorité du conseil est tellement peu sûre d'elle-même qu'elle a fait adopter une résolution donnant instruction à l'avocat de la ville de ne pas contester la requête, laissant aux personnes dont on demande le retranchement de sur la liste de se défendre, si elles le jugent à propos.

Le maire et les échevins favorables au biffage des noms des membres du Crédit Financier n'avaient donc pas autant de tort que le veut La Tribune.

A LA BANQUE NATIONALE

D'importants changements viennent d'être décidés à la succursale locale de la Banque Nationale.

M. P. A. Labadie, qui depuis un grand nombre d'années est le

gérant de cette succursale, a décidé de prendre sa retraite.

M. Labadie laissera un excellent souvenir à Saint-Hyacinthe.

Quand il arriva dans notre ville, il ne tarda pas à se créer par son urbanité et ses excellentes manières un grand nombre d'amis. Il développa les affaires de la succursale qu'il avait sous sa charge d'une façon étonnante. Il organisa un système de sous-agences dans les villages du district qui rendirent des services considérables à la population de ces villages, et qui accrut considérablement le volume des transactions de la Banque Nationale dans la région.

La santé de M. Labadie a laissé quelque peu à désirer en ces derniers temps, et il n'y a pas de doute qu'un repos si bien mérité lui permettra de se rétablir parfaitement.

Un autre vieil employé de la Banque Nationale qui jouit aussi de l'estime de toute notre population, M. Ferrier Chartier, prend également sa retraite. M. Chartier était depuis un assez bon nombre d'années comptable à notre succursale.

M. Labadie sera remplacé comme gérant par M. Camille Lavoie, de Beauceville. M. Lavoie a plusieurs connaissances à Saint-Hyacinthe qui nous disent toutes du bien de lui.

Nous lui souhaitons avec plaisir la plus cordiale bienvenue parmi nous.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 7 juin 1922.

Sont présents : Son Honneur le Maire Bouchard et Messieurs les échevins Benoit, Guillet, Solis, Surprenant, Sylvestre, Côté, Payan, Pothier, Augustin et Davignon.

Lecture et approbation des minutes des trois dernières séances.

L'avis relatif au règlement No 321 est continué à la prochaine séance.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, il est proposé par l'échevin Sylvestre, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité que la somme de \$200.00 soit mise à la disposition du comité de la voirie pour faire un égout de 12 pouces de diamètre et de cent pieds de longueur sur la rue Morisson, de la rue Mondelet en allant vers le nord-est.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance générale, l'échevin Sylvestre, secondé par l'échevin Davignon, propose l'adoption du règlement No 323, limitant à sept mille livres la capacité des véhicules de commerce circulant dans les limites de la Cité de Saint-Hyacinthe. Adopté à l'unanimité.

L'avis relatif à l'achat d'un cheval pour le comité d'hygiène est retiré.

Lecture du rapport de l'ingénieur estimant à \$500.00 l'égout projeté dans le fossé de ligne des lots de terre Nos 1091-1092 du cadastre de la paroisse de Saint-Hyacinthe.

L'échevin Sylvestre donne avis qu'à la prochaine séance il proposera que la somme de \$500.00 soit mise à la disposition du comité de la voirie pour faire un égout de ligne des terrains de l'honorable juge Tellier et de Mme Coucke, sur une longueur de 300 pieds de la rue Ste-Héloïse en allant vers la rivière Yamaska.

Le rapport des départements de police, feu, hygiène, pour le mois de mai dernier, est lu et déposé aux archives.

L'échevin Payan donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera que la somme de \$325.00 soit mise à la disposition du comité d'égout pour poser un tuyau sur la rue Delorme, de la rue Laframboise en allant vers le sud-ouest, sur une longueur de 285 pieds.

L'avis de poursuite de Mme John Arbour est lu et référé à l'avocat de la corporation, et instruction est donnée au greffier et à l'ingénieur de la ville de faire une enquête sur la cause et de faire rapport en premier lieu à l'avocat, et ensuite au conseil municipal.

Lecture de l'opinion de l'avocat Beauregard sur la contestation de la liste électorale.

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Sylvestre et résolu à l'unanimité que l'avocat de la Cité soit prié de ne pas contester la requête et de laisser les tierces parties se défendre si elles le jugent à propos.

Lecture du rapport de l'ingénieur mentionnant les conditions du concassage de la pierre nécessaire pour la construction de l'Hôtel-Dieu.

Il est proposé par l'échevin Sylvestre, secondé par l'échevin Davignon, et résolu à l'unanimité que l'ingénieur soit autorisé à faire, aux conditions mentionnées dans sa lettre, le concassage de la pierre nécessaire à la construction de l'Hôtel-Dieu.

L'échevin Sylvestre donne avis qu'à la prochaine séance il propo-

sera que la somme de \$500.00 soit mise à la disposition du comité de la voirie pour faire un égout de 12 pouces de diamètre sur une longueur de 250 pieds, à une profondeur de 7 pieds, sur la rue Delorme, et que la somme de \$350.00 soit mise à la disposition du comité de la voirie pour faire un égout de douze pouces de diamètre, et huit pouces de profondeur, sur la rue Ste-Anne, sur une longueur de 75 pieds, de la rue Dessaulles en allant vers le nord-ouest.

Attendu qu'il est de l'intérêt de la ville de Sorel, de la Cité de St-Hyacinthe, des paroisses de St-Ours, des paroisses de St-Denis, de la paroisse de La Présentation et de la paroisse de St-Thomas d'Aquin d'être reliées par une route régionale aux grandes routes St-Lambert-Lévis et Sherbrooke-Montréal ;

Attendu qu'il est de l'intérêt public de relier les principales villes de la province par des routes régionales.

Attendu que la plupart des paroisses situées entre Sorel et St-Hyacinthe, et mentionnées ci-dessus, sont privées de toute communication par voie ferrée ou par eau ;

Attendu qu'il est de l'intérêt de l'agriculture et du commerce de donner de meilleures communications que celles actuellement existantes dans la région ci-dessus ;

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de la Cité de St-Hyacinthe se déclare en faveur de la construction au plus tôt que faire se pourra d'une route régionale gravelée entre la ville de Sorel et la ville de Saint-Hyacinthe passant par les paroisses de St-Ours, St-Denis, La Présentation, St-Thomas d'Aquin ;

Que le conseil de la dite municipalité prie le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral d'accorder les octrois requis aux fins de la construction de la dite route régionale ;

Que le conseil de la dite municipalité prie les députés au fédéral et au provincial des comtés de Richelieu et Saint-Hyacinthe d'user de leur influence auprès des dits gouvernements pour hâter la réalisation de ce projet ;

Que le conseil de la dite municipalité nomme le maire et tous les échevins pour assister à une convention des municipalités intéressées dans le but de lancer le projet de la construction de la dite route, telle convention devant avoir lieu à un lieu et à une date qui seront fixés par le comité s'occupant de l'organisation de la dite convention.

Lecture de la déclaration solennelle produite par MM. AA. Côté & Fils, Limitée, disant que cette compagnie a payé la somme de \$42,744.62 à ses ouvriers et ouvrières [operarii] pour les deux années commençant au 6 juin 1920 et se terminant au 6 juin 1922.

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Benoit, qu'une mainlevée d'hypothèque, pour la somme de \$2000.00 soit accordée à MM. A. A. Côté & Fils Limitée, suivant le règlement No 243, vù la déclaration solennelle. Adopté, l'échevin Côté s'abstenant de voter.

Le rapport du greffier de la Cour du Recorder, pour le mois de mai dernier, est lu et déposé aux archives.

Il est proposé par l'échevin Davignon, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité qu'une somme n'excédant pas \$50.00 soit mise à la disposition du comité des marchés pour installer un auvent à la porte sud du marché centre.

L'échevin Solis donne avis qu'à la prochaine séance il proposera ce qui suit :

Attendu que Monsieur J. B. A. Gougeon, comptable expert, de la cité de Montréal, a été choisi et engagé, par résolution de ce Conseil en date du 12 octobre 1921, pour faire un examen détaillé de toute l'administration municipale : dette publique, de quelque manière qu'elle soit composée ; fonds d'amortissements ; emprunts déjà faits ou autorisés ; montants prélevés ou encore à collecter au moyen des taxes ordinaires ou des taxes spéciales ; emploi des argents, deniers et valeurs de toute nature entrés dans la caisse de la Corporation ; en un mot, de tout ce qui constitue l'actif et le passif de la Cité, en faisant remonter cet examen aussi loin que nécessaire dans le passé pour que le travail et ses résultats soient concluants, et pour examiner, en même temps, le système de comptabilité de la Cité actuellement en usage et, au cas où il ne serait pas satisfaisant, sous quelque rapport que ce soit, pour informer le conseil des réformes à adopter ou lui indiquer le mode de comptabilité qui devrait être substitué à celui trouvé défectueux, avec droit de demander des pouvoirs additionnels, au cas où la chose lui paraîtrait nécessaire au cours de l'exécution de son mandat, et avec droit pour le conseil de donner lui-même des instructions et un mandat supplémentaire, le cas échéant, au prix convenu de \$2.50 de l'heure, dépenses personnelles comprises, tous les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de son travail avec efficacité et d'une manière complète et concluante étant donnés au dit J. B. A. Gougeon ;

Attendu que le dit J. B. A. Gougeon a accepté de faire l'ouvrage qui lui était ainsi confié et qu'il a, depuis, travaillé à l'exécution du contrat ainsi intervenu entre cette Corporation et lui ;

Attendu que le dit Monsieur J. B. A. Gougeon a dû suspendre son travail et l'exécution de ses engagements et de son contrat par suite de l'intervention du maire de la Cité appliquant erronément, en l'espèce, l'article 36 de la Charte, et qu'à raison de l'absence de l'un des membres du conseil, le conseil municipal a décidé de suspendre le dit J. B. A. Gougeon de son mandat.

Suite à la sixième page

MM. Girard et Chevrette viennent d'ouvrir, au No 33 rue Ste-Anne, une nouvelle boutique de plombiers, et comme tous ceux qui se lancent dans les affaires, ils comptent sur l'encouragement généreux et bienveillant du public. Ces deux messieurs sont des hommes de grande expérience comme poseurs de fournaies à l'eau chaude et à la vapeur, haute et basse pression, et dans tout ouvrage de plomberie, et sont spécialisés dans le posage de systèmes de chauffages pour églises et communautés. M. Girard surtout est un vieux du métier, et on ne peut pas mettre son expérience en doute si l'on sait qu'il a été pendant de nombreuses années contremaître pour la maison Blondin & Cie, de St-Hyacinthe.

A MM. Girard et Chevrette, nous souhaitons tout le succès possible.

TRAVAUX COMMENCES

On a commencé, lundi de cette semaine, les travaux de reconstruction de l'hôpital de St-Hyacinthe. La plus grande activité est déployée pour faire le déblaiement du terrain et le creusage des fondations de cet édifice qui sera considérable, et on entend pousser les travaux d'action. Un bon nombre de nos ouvriers sans travail y ont déjà trouvé de l'ouvrage, on en engage de nouveaux tous les jours, et bientôt cette construction sera gagnée par plusieurs centaines de nos ouvriers. C'est bien tant mieux.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

La fête de la St-Jean-Baptiste approche, et l'on parait bien organisé pour faire un succès complet de sa célébration à St-Hyacinthe.

Le 24 juin, soit un samedi, on fera la vente de la feuille d'érable. L'organisation de la fête compte que toutes les demoiselles qui pourront disposer d'un peu de temps se feront un plaisir de vendre la feuille d'érable. Toutes celles qui la vendront auront droit au tirage au sort d'une des lampes électriques que l'on peut voir au magasin de meubles de M. Nolin.

Nous sommes informés qu'un bon nombre de personnes ont déjà donné leur nom pour prendre part aux régates qui auront lieu le dimanche, 25 juin. Ces régates, on n'en peut douter, seront très bien réussies, tout comme le reste de la fête, c'est certain.

LA FERMETURE DES BANQUES

Jusqu'ici, chaque jeudi après-midi était congé pour les employés des banques à St-Hyacinthe : toutes les banques de notre ville fermaient à midi. Il en sera autrement à l'avenir. En effet, à partir du premier juillet prochain, les banques fermeront à midi chaque samedi au lieu du jeudi. Ce changement sera certainement avantageux pour les employés, et le public ne s'en trouvera pas plus incommodé une fois qu'on s'y sera habitué.

DEUXIEME CONCERT

La fanfare Philharmonique donnera son deuxième concert, au kiosque de la place Dessaulles, jeudi soir prochain, 15 juin courant. On peut s'attendre que notre fanfare fera son devoir comme toujours, et qu'elle nous donnera un très beau concert.

LES FLEURS

PERPETUELLES

Par Jean Sanson

Avant que les plantes vivaces ne deviennent d'un usage plus répandu, nous ne pouvons espérer d'avoir des jardins attrayants, en même temps qu'artistiques. Les personnes de goût et de culture réalisent le peu de distinction d'un jardin stéréotypé avec des lignes de couleur, surchargé d'ornements sans goût, comme une réclame colorée, bien que plusieurs de nos parcs publics soient encore victimes de ce travail atroce.

Avec les plantes énumérées plus bas les jardins les plus attrayants peuvent être créés, qui augmenteront en intérêt et en beauté, d'année en année et qui changeront d'aspect avec chaque saison. De créer un jardin de plantes vivaces demande beaucoup plus de goût et de connaissances qu'il n'en faut pour faire un simple jardin de plantes annuelles, mais la majorité des jardiniers n'ont pas ces connaissances et n'ont pas d'idée d'un arrangement convenable. Mais le jardin de plantes vivaces a cet avantage que la beauté individuelle des plantes est si frappante qu'un jardin ne peut manquer d'être charmant si on cultive avec soin. Les soins de culture sont des plus simples : bien tenir le sol meuble et empêcher les mauvaises herbes de pousser. Si la saison est sèche arroser de temps à autre, et, de préférence, plutôt vers le soir. Vers la fin d'octobre, lorsque la sève a fini de circuler, les vieilles pousses, aoûtées, doivent être enlevées et brûlées. Puis recouvrez les plants d'un paillis de pas plus de 3 pouces d'épaisseur. Cependant, les oeillets ainsi que le "Phlox subulata" ne doivent pas être recouverts, parce qu'un tel paillis ferait pourrir le feuillage et causerait la mort des plantes.

Quant aux variétés à planter, je propose les suivantes comme étant les meilleures. Ce n'est nullement une liste complète, car il y en a des milliers d'espèces et de variétés, et il se peut fort bien qu'il y en ait d'autres aussi désirables, si non plus que celles que je mentionne.

Anémone.— Une dizaine d'espèces d'Anémone, si ce n'est plus, contribuent largement à l'embellissement des jardins et des parcs. Citons les japonaises, dont la "Reine Charlotte" et le "Prince Henry" sont peut-être les meilleures.

Colombine.— D'une grande valeur pour les bordures, ces fleurs sont sans égales pour la beauté de leur forme et la richesse de leur coloris. La variété "caerulea" (Rocky Mountain Colombine) est la plus recherchée.

Campanule.— Le genre Campanule est très répandu. Les diverses variétés sont d'un port très élégant et devraient avoir leur place dans tous les jardins. Elles requièrent un sol riche, et seront plus longtemps épanouies si elles sont plantées dans un endroit demi-ombragé.

Pavots.— Les pavots orientaux devraient être semés de bonne heure le printemps, aussitôt que le sol peut être travaillé. Les plantes disparaissent pendant le mois de juillet et août pour reparaître de nouveau lorsque la température sera plus fraîche. Quand la croissance des transplantés a lieu ou vous voulez les avoir en permanence. Il est bon de marquer d'un jalon les endroits où ils sont plantés, afin de protéger les racines pendant la période de repos.

(A suivre)

LA VERITE, TOUTE LA VERITE

demandée aux cultivateurs

Si, d'une part, il était regrettable que certains cultivateurs ne répondissent pas au questionnaire agricole, d'autre part, des réponses incomplètes ou donnant des quantités et des nombres au-dessous de la vérité, parce qu'on craignait les impôts, seraient tout aussi préjudiciables, puisqu'elles porteraient à établir une statistique fautive, montrant la province de Québec dans une position inférieure.

Cette tendance existe déjà, quand il s'agit de l'évaluation des propriétés imposables dans les municipalités, propriétés que l'on évalue d'ordinaire à guère plus de 50% de leur valeur commerciale, quand ce n'est pas moins, diminuant d'autant le crédit ou le pouvoir d'emprunt des municipalités, puisque ce sont là des renseignements officiels que l'on fournit au monde financier.

Il ne faudrait donc pas tomber dans la même erreur, lorsqu'il s'agit de dire les superficies que l'on a ensemencées, ou le nombre d'animaux domestiques que l'on possède. Le Gouvernement de Québec, même s'il le voulait, ne pourrait pas se servir des statistiques individuelles des cultivateurs à son détriment, puisque la loi ne le lui permet même pas. Les renseignements fournis par chaque cultivateur sont absolument confidentiels et jusqu'à présent n'ont été publiés qu'en bloc c'est-à-dire, pour la province entière, sans même les établir par comtés.

Pour toutes ces raisons, nous faisons un pressant appel afin d'obtenir le bon vouloir et la coopération des 150,000 cultivateurs de la province de Québec, pour que les réponses fournies par eux, sur la carte agricole, puissent permettre au "Bureau provincial des Statistiques" d'établir de façon indiscutable des statistiques reflétant bien la vraie situation que celle-ci occupe au point de vue agricole, dans la conférence canadienne. Encore une fois, nous renvoyons nos lecteurs à l'article que contenait à ce sujet le "Journal d'Agriculture" du mois de mai, pages 146 et 147, et les prions instamment de suivre les diétètes que leur donne l'hon. J. E. Caron, à cette occasion. Surtout qu'on ne dise pas "une carte de moins ça ne compte guère", pour éviter la peine de remplir celle qui leur sera distribuée, car ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Donc maintenant que les semences sont terminées ou à la veille de l'être, que l'on songe sérieusement aux quelques considérations que nous venons de soumettre aux cultivateurs de la province.

G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques.

Québec 5 juin 1922.

"DOW"
LA BIÈRE DU
CONNAISSEUR

RECTIFICATION

La semaine dernière, nous avons publié une nouvelle intitulée : "Les institutrices ont gain de cause". Il s'agissait de deux institutrices de St-Hugues qui avaient poursuivi certaines gens en dommages pour cause de diffamation. Une erreur nous a fait dire que l'une des demanderesse était une demoiselle Dessaulles. C'est Dessautels qu'il aurait fallu dire.



**MEME LE PERE
DIT QUE C'EST
UNE
SINECURE !**

NATURELLEMENT, le père ne peut comme la mère, apprécier toutes les commodités d'un Poêle Electrique—mais le père connaît une bonne chose quand il la voit!

Il connaît mieux la mécanique, et il sait bien en apprécier les "chemins de raccourci," l'économie de temps, de travail et sa simplicité.



LE POELE ELECTRIQUE

est d'opération si facile et si sûre, que la préparation du déjeuner, ou de tout autre repas, se fait en un rien de temps ; c'est une véritable bénédiction. Un simple tour du commutateur et la chaleur est là à votre service.

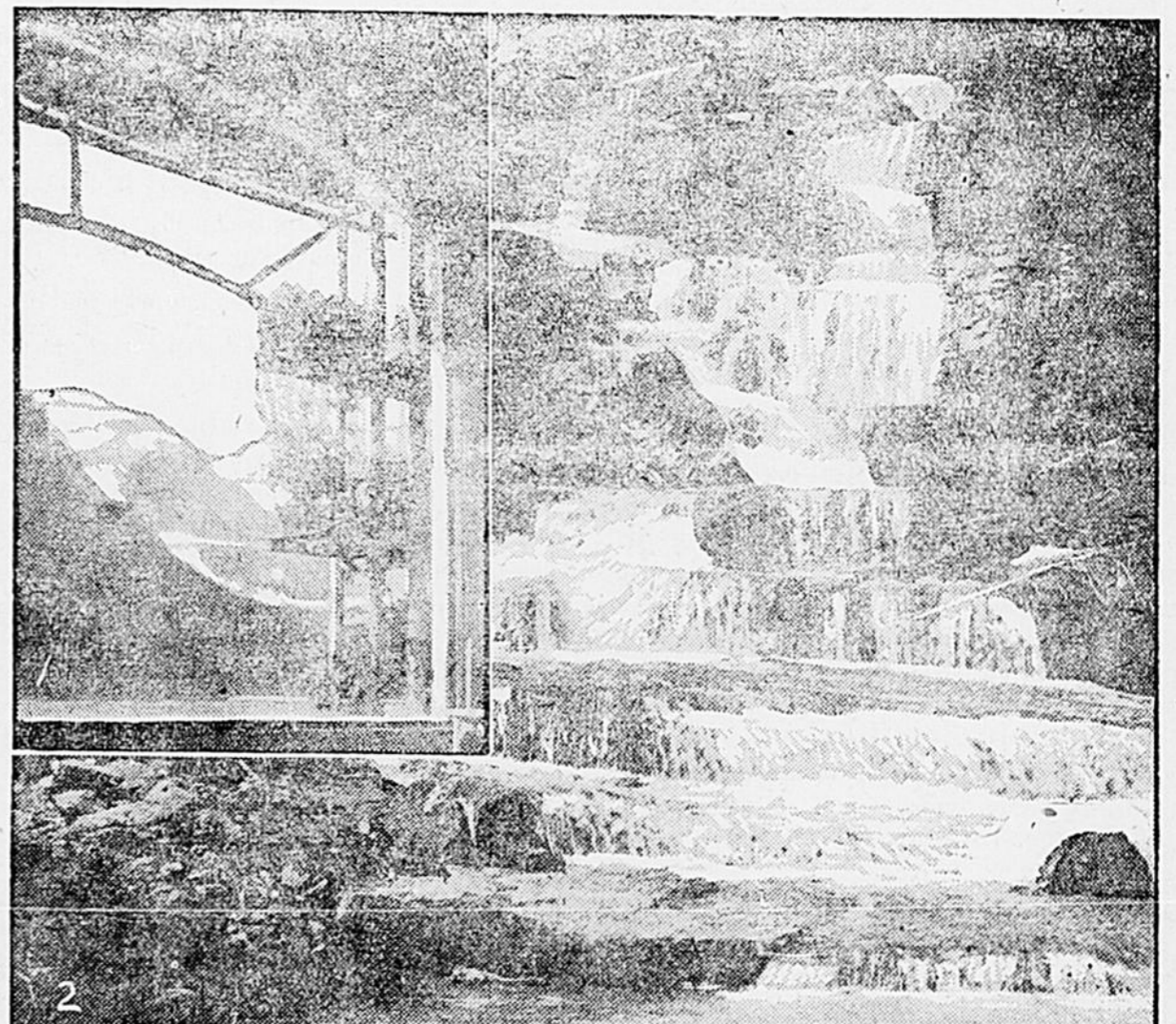
Le Poêle Electrique est rapide, sûr, donne toujours satisfaction et le coût de son entretien est bien minime

COMMANDEZ VOTRE POELE ELECTRIQUE AUJOURD'HUI

Prix de \$75.00 à \$135.00 comptant, ou à versements payables pendant une période de deux ans, à un prix légèrement plus élevé.

Southern Canada Power Company

LE LAC LOUISE ET SES ENVIRONS



(1) Le lac Louise, vu d'une fenêtre du Château.
(2) Chute des Pas de Géant, vallée du Paradis.
(3) Le glacier Victoria.

Le lac Louise, qu'on a souvent pour sa beauté justement appelé "la Perle des Rocheuses," sera encore cette année le rendez-vous d'un grand nombre de touristes, des Etats-Unis comme du Canada, si l'on en juge par les nombreuses demandes de renseignements qui commencent à affluer aux différents bureaux de la compagnie de chemins de fer du Pacifique Canadien, qui exploite en cet endroit conjointement avec son réseau, une superbe hôtellerie pour la commodité des voyageurs désireux de passer quelques jours au sein des beautés naturelles entassées dans cette partie des montagnes Rocheuses. La popularité du lac Louise comme lieu de villégiature date pratiquement de sa découverte, mais c'est surtout depuis que les moyens de communication en rendent l'accès facile et que l'hôtel permet de loger confortablement que sa réputation s'est fermement établie et n'a cessé de s'affirmer parmi la classe des gens qui voyagent pour leur agrément durant les mois de la belle saison. Aujourd'hui, personne ne traverse les montagnes sans s'arrêter à la petite gare que l'on appelle autrefois Laggan, afin de pouvoir admirer dans son encadrement de hauts pics, de glaciers et de vertes forêts, ce joyau rare qu'est la nappe d'émeraude du lac Louise, et ceux qui ont eu l'avantage de vivre quelque temps dans ce coin de paradis ne manquent pas d'y retourner s'ils en ont la moindre occasion.

Le lac lui-même n'est pas le seul point d'intérêt pour le touriste qui descend au Château, car dans ce dis-

trict, les endroits qui méritent d'être visités sont nombreux. A part les lacs Miroir et Agnès, que l'on nomme "les lacs dans les nuages" à cause de leur grande altitude; le glacier Victoria qui s'élève dans le ciel au fond du lac et qui le surplombe de toute sa masse blanche; les monts Saddleback et Fairview qui peuvent être facilement escaladés au moyen d'un excellent sentier, il y a encore une foule d'excursions que l'on peut faire aux alentours en prenant comme point de départ l'hôtel du lac Louise. Parmi ces dernières, mentionnons principalement celle du lac Moraine, qui mire dans ses eaux tranquilles les dix pics bordant la vallée du même nom, et celle de la vallée du Paradis, qui sépare les monts Fairview, Saddleback et Mitre du mont Temple, le plus élevé de la région. C'est dans cette vallée que coule le torrent qui forme les chutes des Pas de Géant, véritable escalier gigantesque sur les marches duquel l'eau descend en cascades écumantes.

Au lac Moraine, où l'on se rend en automobile par une excellente route, se trouve toute une organisation pour recevoir et abriter ceux qui désirent demeurer quelques temps dans la vallée, soit pour faire la pêche à la truite ou pousser les reconnaissances plus loin, dans la vallée Consolation ou ailleurs. La gare du lac Louise est sise à quelque vingt milles à l'est du point le plus élevé atteint par la voie du chemin de fer dans les montagnes Rocheuses, 5213 pieds au-dessus du niveau de la mer; c'est là que se trouve la ligne du partage des eaux, qui vont d'un côté sur le versant de l'océan Pacifique et de l'autre sur le versant de l'Atlantique. Maintenant que la guerre est terminée et que les conditions du voyage vont revenir à leur état normal, on est en droit de s'attendre à une grande affluente de visiteurs dans les montagnes de l'ouest et il n'est pas oiseux d'affirmer qu'une forte partie de ces touristes auront été attirés de ce côté par ce qu'ils auront entendu dire du lac Louise, "la perle des Rocheuses."

LE FOYER

Clo-Clo, Chatte Grise

Les flancs rebondis, telle une outre pleine.
Sur l'herbe, où son corps met comme un manchon,
La chatte repose, bougeant à peine,
La tête perdue au cœur du gazon.

Elle a dans ses flancs toute une nichée
De chats au poil doux, aux longs yeux narquois ;
Très fidèlement, deux fois par année,
Elle enfante ainsi, sans savoir pourquoi,

Des chats batailleurs, des chattes fécondes,
Naltront ces jours-ci pour son seul bonheur,
Et s'endormiront dans les molles ondes
Du poitrail fourré, sur son petit cœur.

Dans les poils soyeux, corolles rosées,
Où bientôt viendra la perle du lait,
Les courtes mamelles, bien alignées,
Sont comme des fleurs, en un matin frais.

Ses petits seront, les uns gris comme elle,
Les autres tout noirs, d'un noir de velours
Avec de l'eau verte au fond des prunelles,
Des yeux scintillants parmi les soirs lourds.

Mère sans chagrin, qui vieillit heureuse,
Elle enfanta jusqu'au dernier jour,
Elle mourra sans cris, toujours courageuse,
Allaitant l'enfant du dernier amour.

ADRIENNE CAMBRY.

LE SOIR TOMBE

O le calme est suprême et splendide !... Ecoutez !
Rien n'éveille le ciel où flottent les nuages,
En leur fière lenteur ils planent, escortés
Du triangle muet de trois oiseaux sauvages.

L'eau s'arrête paisible et la face endormie,
Le jour se sent mourir en sa triste accalmie
Et mire le ciel pur au fond du miroir clair,
Ce miroir si léger qu'il semble aussi de l'air

Et que l'espace frais en lui se continue,
Donnant au fleuve sa profondeur inconnue,
Où chaque arbre a gravé son disque frémissant
Au lointain, le soleil se traîne, tout en sang,

... Le feu follet court en danse folote,
Les crapauds gonflés, au bord des étangs.

Tournent leurs yeux d'or aux cieux éclatants
Et leur petit cœur en leurs flancs grelotte...

GABRIEL NIGOND

JE RENTRE...

Je rentre. J'ai laissé la ville à nos portes
Avec sa vie obscure et ses longues cohortes.

Après avoir heurté tant de gens et de choses,
Je te retrouve seul dans ton jardin de roses.

Je regarde tes yeux après tant de prunelles
Luisantes, qui portaient toute la fièvre en elles.

Et je sens que mon âme entre dans tes yeux calmes
Comme dans un beau port d'eau tranquille et de palmes.

LUCIE DELARUE-MARDRUS

HISTOIRE D'UN GROS VENTRE

Je flanais l'autre jour, ce qui est bien admissible de la part d'un pauvre diable de poète, dans une rue du quartier de Belleville, quand je m'entendis appeler par une voix retentissante.

Je fis demi-tour, cherchant à découvrir le possesseur de ce majestueux organe, et de l'autre côté de la rue, j'aperçus, debout sur le seuil d'un restaurant de belle apparence, portant pour enseigne "Aux deux Mélingue", mon vieux camarade Sébastien Barbeau, ex-grand premier rôle de drame, plus connu sous le pseudonyme artistique de Sigognac, qu'il illustra, pendant vingt ans, sur les scènes non subventionnées des théâtres de Belleville, de Montmartre et des Gobelins.

Sur le moment, je fus, je l'avoue, quelque peu interloqué. Songez donc je retrouvais Sigognac, vêtu d'un costume de cuisinier à peu près semblable à celui que porte maître Jacques dans le "Gendre de Monsieur Poirier". Comment ! c'était sous ce prosaïque uniforme que je revoyais celui qui, pendant un quart de siècle, avait empli d'émotions multiples et congruement dosées, le cœur des sensibles épicières de la périphérie parisienne. Sigognac sous cette livret. Quelle chute !

Sans doute, il vit ma surprise. Un sourire malicieux éclaira sa bonne figure réjouie, et, après m'avoir serré la main, il me dit :

— Tu as l'air d'un homme épaté !

— On le serait pour moins, répliquai-je. Tu as donc renoncé au théâtre !

— Oui, mon vieux ! j'ai renoncé au théâtre, ni plus ni moins que l'immortel Delobelle, de "Fromont jeune".

— Mais... la cause ?

— La cause !... Ici Sigognac éclata d'un large rire, et se frappant sur le ventre qu'il avait proéminent : La cause la voilà !

— Diable, fis-je en riant à mon tour, je ne m'étais pas encore aperçu de ce resplendissant embonpoint ! le fait est que ce "supplément de bagages" devait rudement te gêner pour jouer "Latude" à l'acte de l'"évasion de la Bastille" !

Ici le rire de Sigognac devint homérique :

— Toujours farceur ! me dit l'ex-comédien. Puisque je te tiens, je ne te lâche plus, et comme tu sembles fort curieux d'apprendre comment un héros de cape et d'épée peut finir dans la peau d'un Vatel, entre dans ma demeure. Je vais te conter cela et nous viderons ensemble une vieille bouteille en parlant du "passé" !

II

Nous étions assis dans l'arrière-boutique du restaurant, en face l'un de l'autre. Sigognac venait d'allumer sa pipe et, tout en envoyant au plafond des spirales de fumée, il causait :

— "Je n'ai pas besoin, n'est-ce pas, de te rappeler le temps de mes succès dramatiques ? Tu m'as con-

nu à l'époque où mon bon flamboyait en "vedette" sur les affiches théâtrales, où, les samedis de paie, ce bon public d'ouvriers parisiens que j'ai tant aimé montait au théâtre pour applaudir son idole son roi, son dieu : Sigognac, le grand, le sublime, l'incomparable Sigognac ! C'était l'époque où j'avais beaucoup de cheveux... de quoi me faire la crinière romantique d'"Antony" ou d'"Hamlet", prince de Danemark ! Où sont-ils mes cheveux aujourd'hui ? Il n'en reste que la place... ce que les gavroches faubouriens appellent irrévérencieusement une "pierre à l'huile" ... Enfin, passons.

"J'aimais, tu te le rappelles, les rôles à collants et à pourpoint "Saint Mégrin" de "Henri III", "La Mole", de la "Reine Margot" "Pontis", dans la "Bouquetière des Innocents". J'étais grand, svelte, étancé ; je portais le costume avec une aisance remarquable, et, dans les ateliers, l'on m'avait surnommé "Mélingue", sans doute parce que je m'efforçais, dans la mesure de mon modeste talent, de rappeler la manière et les traditions de cet illustre comédien.

"Un soir, à Belleville [on donnait le "Donjon des Etangs"] je m'aperçus, en mettant mon pourpoint, que j'engraissais. Cette constatation ne me déplut pas, au contraire. J'avais toujours désiré avoir une pointe, un soupçon d'embonpoint, ce je ne sais quoi d'un peu bedonnant qui vous donne l'ampleur, l'allure d'un homme fort, et qui fait qu'au quatrième acte de tout bon mélodrame, quand la femme coupable s'abandonne sur votre poitrine en murmurant : "Raoul ! sauve-moi ! voici mon mari !" le spectateur installé au paradis, murmure "in petto" : "Ah ! ah ! nous allons rire ! pauvre mari : ce qu'il va être à la noce, avec un gaillard comme celui-là !"

"Peu à peu, insensiblement, je pris ce qu'on est convenu d'appeler "du ventre", et, justement, ainsi que tu me l'as dit tout-à-l'heure, un soir, que je jouais "Latude", je faillis rester "en panne", à l'acte de "l'évasion". Miséricorde ! le trou, ouvert sur l'espace et la liberté, était trop petit et, s'il avait eu un centimètre de circonférence de plus ce ridicule abdomen m'aurait fait, sans rémission, tomber entre les mains de la ronde de nuit, qui m'aurait fait réintégrer "illico" ma cellule de la Bastille.

"Je fis rélargir mes costumes, mes pourpoints... Hélas ! quand je jouais "La Mole" et que dans la glace de ma loge, je donnais le dernier coup d'oeil à ma toilette, j'étais bien obligé de me dire que je ressemblais bien blutôt à ce gros soufflé de Mayenne qu'au mignon cavalier de Marguerite de Navarre.

"Le public qui, je dois le reconnaître, avait eu pour moi des trésors d'indulgence, ne digéra pas non plus ce ventre de malheur et, un soir, j'entendis un embaumeur, installé aux fauteuils d'orchestre dire tranquillement à son voisin : "M. Sigognac est toujours un grand artiste, mais, quel dommage qu'il soit si gros... ; dans les drames de cap et d'épée, à présent... il a l'air d'un tonnelier."

"J'étais fini, mon vieux, fini ! Quelques jours plus tard, le directeur avec ce sourire perfide des directeurs qui débarquent un pensionnaire, me dit tranquillement : "Nous vieillissons, Sigognac, il faut faire place aux jeunes ! A partir du mois prochain, vous jouerez les "Financiers" dans les comédies modernes !"

"Les Financiers" ! Quel désastre ! Qu'aurais-tu fait à ma place ? Je

NO. 185 RUE CASCADES

PHONE 385

J. E. Lanoix, ENRG.,
BOULAY & DUROCHER, Props

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAPEAUX, CASQUETTES,
FOURRURES, ETC.

GRAND ASSORTIMENT DE SELLERS
DE TOUTE SORTES, POUR HOMMES
ET ENFANTS

Manteaux faits sur ordre avec soin
Nous faisons les réparations des
fourrures.

Agents pour les chapeaux "Borsalino" d'Italie, et King anglais

31 mars au 31 juin

BUREAU : RESIDENCE :
TEL. BELL 500 TEL. BELL 92
203 Rue Cascades 74 St-Dominique
710-R-11— POINTE AUX FOURCHES

W. Amyot - O. Savary

REPRESENTANTS DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

"LA PREVOYANCE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Sur la Vie, contre les Maladies, les Accidents,
Responsabilité Patronale.

A bien noter que \$1.00 par mois payée à

"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou accidents

"La Palatine"
DE LONDRES

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.

ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or ganis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis bou laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

pris le parti le plus convenable pour ma dignité. Je renonçai au théâtre et j'épousai une romanesque veuve du quartier de Belleville, qui, depuis plusieurs années, brûlait pour moi d'une flamme intense, et qui m'apporta de bons écus et ce fonds de restaurateur, sur lequel je collais plus tard pour enseigner, aux "Deux Mélingue", tu vas savoir pourquoi.

III

Quelques jours après mon départ on fit débiter à grande fanfare ce bellâtre de Frémicourt... Un par un, cet animal prit tous mes beaux rôles d'autrefois : il n'avait pas de ventre, lui ! En peu de temps, il devint la coqueluche de mon public d'autrefois, qui l'appela Mélingue à son tour. Combien de fois en lisant dans les feuilles quotidiennes le récit de ses multiples succès, combien du fois, ai-je failli crever de rage ! Je ne le dirai pas.

"Alors ! la vengeance étant un plaisir des dieux, je me suis promis moi aussi, de voir ce Frémicourt réduit quelque jour à jouer de "sales pannes", les financiers dans les comédies modernes, par exemple. Pour cela, il fallait arriver à ce qu'il prit "du ventre". Je lui ai donc tenu, il y a deux mois, un discours fort civil, lui disant qu'ancien comédien moi-même, je m'intéressais à son avenir dramatique, que, s'il voulait, il pourrait prendre pension chez moi, cela sans bourse délier, à la condition, toutefois, de me payer en billets de théâtre.

"Tu penses que l'animal ne s'est pas fait répéter l'invitation... Depuis deux mois, il fait ici ses quatre repas par jour... Quelquefois, il soupe encore "en supplément" à la sortie... Il dévore comme feu Pantagruel, et boit comme le maréchal de Bassompierre... Je le nourris raitreusement de farineux, de pommes de terre... Je le gave sournoisement de haricots, qu'il adore, et embusqué dans mon coin, je guette... Eh bien, mon cher, c'est jouer de malheur ! Il reste maigre, maigre comme un clou, maigre comme le cheval de l'Apocalypse. Encore deux autres mois, et du train qu'il y va le fond y passera entièrement... Pourtant, depuis avant-hier, j'ai une lueur d'espoir... Il a prié ma femme de mettre un soufflet à son gilet, qui devenait trop petit... Serait-ce le commencement ? Dieu juste !"

Je me levai, secoué par une douce hilarité ; la nuit tombait... Soudain, la porte s'ouvrit... Un homme de haute stature entra dans le restaurant et Sigognac, me poussant du coude, me dit à voix basse : — C'est lui, Frémicourt !
L'autre allait s'asseoir à une table, et dépliant son journal... Alors, de la voix tonnante avec laquelle il rugissait autrefois les sanguinaires balivernes du répertoire, Sigognac se tournant du côté de la cuisine, s'écria :

Un gigot aux haricots à M. Frémicourt. Un !
Auguste FAURE

LES PERSONNES ANEMIQVES

Ont besoin d'un tonique pour enrichir leur sang et revenir à la santé.

Plusieurs personnes ont une tendance à devenir le sang pauvre, exactement comme d'autres ont hérité d'une tendance pour le rhumatisme ou les maladies nerveuses. La condition dans laquelle le sang devient si pauvre que tout l'organisme en souffre, arrive si graduelle-

ment que toute personne avec une disposition naturelle dans ce cas, devrait surveiller les symptômes avec soin.

L'anémie, ou la pauvreté du sang, comme la médecine l'appelle, peut être soulagée plus facilement dans les premiers stades de la maladie que plus tard. Elle commence par une sensation de fatigue que le repos ne soulage point, le teint devient pâle, on est essoufflé au moindre effort, comme par exemple de monter un escalier.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède domestique qui a été très efficace dans le traitement des maladies dues à la pauvreté du sang. Avec de l'air pur et une bonne nourriture, ces pilules enrichissant le sang, sont le traitement approprié quand les symptômes précités sont remarqués. La valeur des Pilules Roses du Dr Williams, dans les cas semblables, est démontrée par la déclaration de Mme M. Chase, de Trenton, Ont., qui dit :

"Je puis hautement recommander les Pilules Roses du Dr Williams, à toutes les personnes souffrant d'anémie ou d'épuisement nerveux. Pendant trois ans je souffris presque constamment de maux de tête et jusqu'à ce que je commençai à prendre ces pilules, aucun traitement semblait ne donner qu'un soulagement temporaire. J'avais lu ce que les Pilules Roses du Dr Williams faisaient pour d'autres et finalement je décidai de les essayer. Je décidai de plus d'en faire un bon essai et d'en prendre régulièrement pendant plusieurs mois et je suis heureuse de dire que j'en ai retiré un soulagement durable. Je crois que je puis sincèrement et en toute sincérité recommander ce merveilleux remède".

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la maille, à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL-OTTAWA

Le chemin de fer du Pacifique Canadien fait circuler un service de trains commode et très fréquent entre Montréal et Ottawa. Les heures indiquées sont celles du méridien de l'Est.

Vers l'Ouest — Départ de Montréal, gare Windsor :

7.30 a. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.00 a. m.

8.30 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 11.30 a. m.

3.00 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 6.30 pm.

6.00 p. m. le dimanche seulement, arrivant à Ottawa 9.30 p. m.

8.15., tous les jours, arrivant à Ottawa, 11.15 p. m.

10.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa, 1.15 a. m.

Vers l'Est—Départ d'Ottawa, gare Union :

5.25 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor 8.25 a. m.

6.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, Windsor, 9.00 a. m.

8.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 11.30 a. m.

3.15 p. m., tous les jours arrivant à Montréal, gare Windsor, 6.15 p. m.

6.25 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, 10.05 p. m.

Pour billets et autres renseignements. Adressez-vous à :

J. E. Morin, Agent,
23 1/2 rue Laframboise

MACHINERIE A VENDRE

Poulies en bois et en acier, chaînes de suspension, arbres de couche, (shalf) de différentes dimentions, aussi machines à coudre et accessoires pour manufactures.
S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 rue mondor. jno

MORIN & MORIN

Notaires

et

AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites

159 rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

René Morin Henri Morin

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Mouvements des trains VERS L'EST

9.50 a. m. et 12.53 a. m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland ; Québec [par le Pont] 9.50 a. m. excepté le dimanche, 12.53 a. m. tous les jours ; 5.47 p. m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond.

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.25 p. m. tous les jours et 6.40 p. m. excepté le dimanche.

VERS L'OUEST

5.30 a. m., 5.22 p. m. tous les jours ; 7.20 a. m., 10.25 a. m., 2.30 p. m. excepté le dimanche ; 8.00 p. m. le dimanche seulement, pour Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago (par l'International Limité) — le plus beau train du Canada), aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici même, des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

A VENDRE

Set de salon. S'adresser 345 Girouard. jno

YATCH

A VENDRE, à sacrifice, MULLIN de 16 pieds de long. Coque en acier. Engin Ferro, 3 Forces.

S'adresser à 345 Rue Girouard, ou 55 Laframboise. jno

20 ANS DE SERVICE

A celui qui recherche sécurité et bon revenu notre Maison est en mesure d'offrir :

—Vingt ans d'expérience au service du placement ;

—Les meilleures facilités pour l'achat et la vente de toutes valeurs ;

—Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local ;

—Encassement, sans frais, de coupons d'intérêt, au Canada et aux Etats-Unis ;

—Renseignements financiers. Envoi gratis du Bulletin mensuel sur demande.

Correspondants dans toute la Province

RENE-T. LECLERC

Banquier

Montréal: 160, rue St. Jacques

Québec: 74, rue St. Pierre

(Maison fondée en 1860)



Il s'en sert depuis qu'il était enfant

Rien n'égale le MINARD TRIOMPHE DE LA DOULEUR pour les douleurs et contusions

La première chose à faire lorsque vous vous faites mal c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est antiseptique, calmant, curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes, au cours d'une lettre qu'il nous adressait, dit: "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui a maintenu sa réputation depuis si longtemps que le LINIMENT MINARD. Il a été le remède certain dans notre famille aussi loin que vont mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une douzaine de pseudo-inimitations." MINARD LINIMENT CO. LIMITED Yarmouth, N.E. F5

A LOUER

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno

P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure "INVICTUS"

SUCCESSOR DE B. BELANGER

135 Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

18 fév-6 août

J. S. Beudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assurance

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P Q

—6-18

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50

Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

DR A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

190 GIROUARD - ST-HYACINTHE jno

FIXTURES A VENDRE

35 pieds de tablettes découplables, 3 tables de 10 pds de long pour installation de magasin, n'ayant servi que quelques mois.

S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 Mondor. jno

DEMANDEZ LA BIÈRE Dawes' Lachine Ale

COCAÏNE ET ACAÏNE

COMPARAISONS

COCAÏNE.—La cocaïne produit facilement des désordres généraux et est tenue responsable de la gangrène produite dans les tissus injectés. (Fischer)

La cocaïne produit des effets délétères sur les tissus à moins d'être employée en quantité infime. (E. H. Long)

La quantité injectée en une seule fois ne doit pas dépasser 1/2 de grain, déclare E. H. Long, et 1/2 de grain suivant Eames. 12 gouttes d'une solution à 2% contiennent 1/2 de grain.

CAS FATALS.—1o Une injection hypodermique de 12 gouttes à 4 o/o de cocaïne (1/2 gr.) produisit la mort en 40 secondes chez une jeune fille de onze ans. (E. H. Long)

2o La mort suivit l'application en badigeonnage à l'extérieur de la genève de 20 gouttes d'une solution à 5% (1 gr.) (E. H. Long)

CAS GRAVES.—T. H. BURCHARD rapporte un cas où 10 gouttes à 4 o/o en injection hypodermique amenèrent l'inconscience et la mort apparente en 4 minutes.

MEYERHAUSEN cite un cas où 8 gouttes à 2 o/o de cocaïne sur la conjonctive de l'oeil d'une fillette de 12 ans produisirent de violents symptômes d'empoisonnement.

STEVENS cite le cas où 4 gouttes à 3 1/2 o/o ont causé chez un homme de violentes convulsions et du délire.

FROST enfin cite le cas où 1 goutte à 1 o/o appliquée sur l'oeil d'un enfant de 14 ans produisit un empoisonnement très prononcé.

L'empoisonnement fatal peut se produire à partir de quelques minutes après l'injection jusqu'à 4 ou 5 heures plus tard. Ces derniers cas sont moins dangereux. (Fischer)

Enfin Fischer recommande aussi une grande prudence dans l'emploi des solutions diverses et de tous genres rencontrées sur le marché, solutions souvent contaminées et dangereuses.

ACAÏNE.—Définition : A privatif ; CAÏNE, cocaïne. Ce qui veut dire : PAS DE COCAÏNE.

L'ACAÏNE est un anesthésique local pour injections hypodermiques ne contenant pas de COCAÏNE.

PROPRIETES.—Ce composé spécial, fruit de cinq années de recherches inlassables, produit une anesthésie locale parfaite, sans danger aucun, sans mortification des tissus, ni douleur post-opératoire.

SECURITE.—D'une sécurité parfaite, l'ACAÏNE peut être injectée à la dose de 15 à 50 gouttes à la fois sans jamais produire de mauvais effets. La dose peut se répéter au bout d'une dizaine de minutes.

PREMIERE EXPERIENCE.—Le premier à se servir de l'ACAÏNE fut l'inventeur lui-même sur lui-même : ce n'était que justice et véritable science. Par une soirée de chaleur torride de juillet, vers les 8 heures, —il y a de cela 12 ans,—l'inventeur s'injecta 50 gouttes d'ACAÏNE dans le maxillaire gauche supérieur. L'insensibilité complète du maxillaire fut produite en quelques minutes et aucun autre effet ne fut constaté.

CONTRASTE.—Quelques mois plus tard un brave ouvrier de St-Hyacinthe fut l'objet d'une rude expérience qui lui fit lui coûter la vie et qui confirma peu après la haute valeur de l'ACAÏNE.

L'inventeur de l'ACAÏNE étant absent aux Etats-Unis, le brave homme trouva à faire extraire une dent insensibilisée par une solution de cocaïne. Quatre minutes après l'injection, la dent à extraire était cassée à la genève (molette inférieure droite), le client était étendu sans connaissance, l'écumé à la bouche et la figure cyanosée (bleue). Deux médecins et le prêtre furent appelés en grande hâte. Ce n'est qu'après 1 heure d'attente et d'angoisse que la vie du client fut déclarée sauvée et le prêtre remercié de son ministère.

Un mois après, la dent de malheur était extraite à l'ACAÏNE sans aucun mauvais résultat et le client retourna de suite à son travail.

Il y a quelque temps le même client subissait la même opération avec l'ACAÏNE pour la dent similaire gauche avec la même satisfaction parfaite.

AUTRE CAS.—Un spécialiste qui avait à opérer une fistule tuberculeuse à la cuisse d'une malade, ne pouvant le faire sous anesthésie générale à cause d'une maladie de cœur qui menaçait les jours de sa cliente. Le praticien opéra sous anesthésie locale à l'ACAÏNE en injectant 120 gouttes de ce liquide. Il ouvrit sur 3 pouces de longueur à la surface de la peau, pénétra en triangle à l'os fémur, opéra durant une demi-heure, sans aucun mauvais résultat et la personne ne s'étant pas sentie opérée.

Le Dr Rolland, de Bordeaux, administra le somnoforme 28,000 fois avant de l'introduire dans le public.

Depuis 12 ans, l'inventeur de l'ACAÏNE a fait au-delà de 125,000 anesthésies locales et il est encore à attendre son premier cas de syncope ou autres mauvais résultats incongrues avec cette invention. Il croit que le temps est venu d'en parler positivement.

Les plus hautes sommités de la science, de la magistrature et des lettres ont eu recours à l'ACAÏNE pour travaux dentaires, tout comme les plus humbles des mortels. Les succès à toujours été à l'emperte-pièce.

D'autres détails de la plus haute valeur viendront plus tard.

L'ACAÏNE et toutes les autres inventions du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage, dans le district de St-Hyacinthe, qu'à ses propres bureaux. Toute assertion contraire est fautive et mensongère.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER

ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

ON DEMANDE

Bonne ménagère, recommandée. S'adresser 345 Girouard. jno

Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prôlarts, Portières et Rideaux

Chez EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

ON DEMANDE

La Cie I. O. GROTHE ST-HYACINTHE, demande des rouleuses et des bancheuses pour faire des "Peg Top". jno

bière Dawes' EXIGEZ L'ÉTIQUETTE DU CHEVAL NOIR

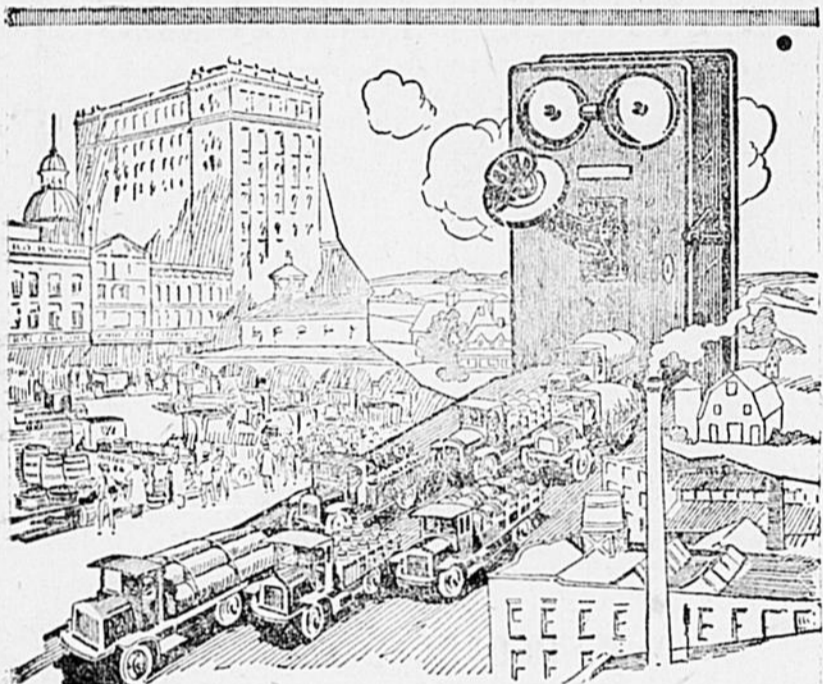
BIERES et PORTERS DOW POUR LES VISITES

FARNHAM ET ST-GUILLEUME

263		261		Miles		TABLE 32		262		264	
P. A.	A. M.					(Eastern Time)		A. M.	P. M.		
s 310 s 4.00	s 7.45 s 8.50					Lv. Montréal	Ar (Table 31 Ar St-John (St-Jean) A (C))	s 10.30 s 9.40	s 5.50 s 4.45		
s 4.45	s 9.45	0.0				Lv.....Farnham	Ar.....Ar	s 8.45	s 3.45		
4 57	9 57	5.6			Canrobert		8 27	3 27		
f 5.05	f 10.05	9.6			Papineau		f 8.19	f 3.19		
5 09	10 09	11.5			Abbottsford		8 15	3 15		
5 19	10 19	16.4			St. Pie		8 05	3 05		
5 35	10 35	24.7			St-Hyacinthe		7 50	2 50		
5 40	10 40	26.4			Ste-Rosalie	Junc.	7 45	2 45		
f 5.42	f 10.42	27.3			Ste-Rosalie		f 7.43	f 2.43		
5 55	10 55	33.0			St Simon		7 30	2 30		
6 06	11 06	38.1			St Hugues		7 19	2 19		
f 6.13	f 11.13	40.9			Cavignac		7 12	f 2.12		
f 6 17	f 11.17	43.1			St-Prime		7 08	f 2.08		
s 6 25	s 11.25	46.7				Ar.....St-Guillaume	Lv	s 7.00	s 2.00		
P.M.	P.M.							A. M.	P. M.		

(s) Tous les jours dimanche excepté.
(f) Arrêt sur signal.
Pour informations et billets.

J. E. MORIN, agent,
23 1/2 rue Laframboise.



La Voix qui Amène les Denrées

Le Longue Distance mobilise les nécessités de la vie. Pour satisfaire votre faim et subvenir à vos besoins, un flot incessant de denrées et de produits roule constamment vers les marchés de la ville, souvent à l'appel du Longue Distance.

Les marchands progressifs se fient au Longue Distance. Il leur permet de profiter des conditions favorables du marché et de passer leur commande et en recevoir confirmation en même temps.

Ventes et Achats par Longue Distance, le moyen moderne de faire le plus grand nombre d'affaires en moins de temps et à moins de frais. Banquiers, Courtiers, Manufacturiers, Marchands, Entrepreneurs, Bouchers, Boulangers, Epiciers, Magasins Départementaux, Journaux, tout le monde se sert de plus en plus du Longue Distance pour activer les affaires.

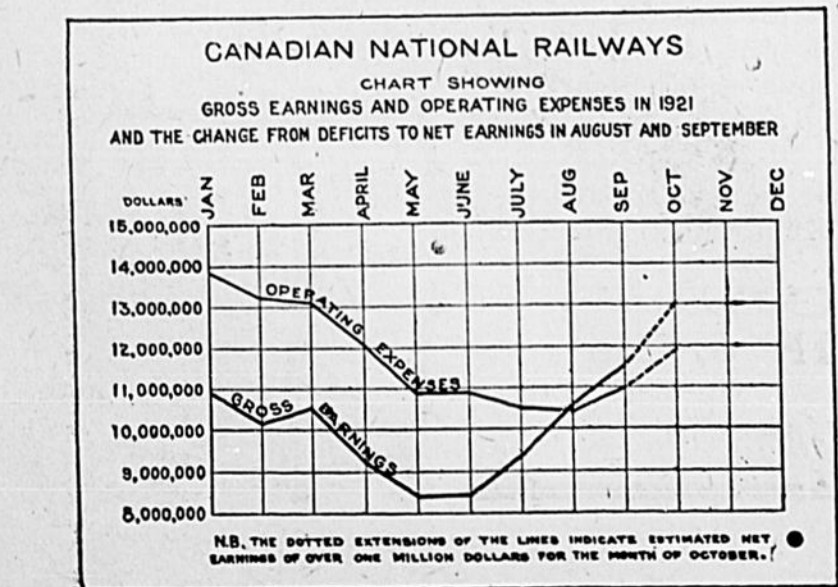
Tous vos voyageurs ensemble pourraient-ils voir en un jour autant de personnes que vous pouvez en appeler par Longue Distance?



FAITES CHAUFFER ET SERVEZ

C'est tout ce que vous avez à faire avec nos cannes de fèves cuites au four et de soupe aux tomates pour avoir un goûter chaud. Et pour relever le goût, nos sauces au poivre de Guinée ou nos marinades seront trouvées superbes. Toutes nos sortes de biscuits aussi. Aussi frais que quand ils sortent du four. Permettez que cette épicerie vous

disse comment vous pouvez préparer rapidement un dîner avec facilité.
BAZINET & BRODEUR --- 62 rue St-Simon.



"EXPORT!"
De l'énergie en bouteille!
Remplie du désir de plaire. Goûtez-la. Elle en vaut la Peine!
Frontenac Export Ale
INDIA PALE

TELEPHONE 288 228 GIROUARD
AMEDEE LACROIX
Distributeur pour le Commerce

Avez-vous déjà goûté du véritable thé vert?

LE THÉ VERT
"SALADA"

est une véritable révélation pour ceux qui ont cru jusqu'ici que les seuls thés verts étaient les "thés du Japon" ou les "thés verts de Chine." Sa saveur est exquise—ne provient que des feuilles de thé de premier choix fraîchement préparées. Sur réception d'une carte postale nous en expédierons avec plaisir un échantillon.
SALADA, MONTREAL.

Salle pour Parties de Cartes, Sauteries, Soirées de Familles,

Enterrement de Vie de Garçon, Etc

A LOUER A LA SOIREE

Usage du Piano, Phonographe, Etc., Inelus dans le Prix de Location

CLUB MONTCALM,
181 CASCADES

S'ADRESSER au gérant M. MORROW, ou à M. R. CLAPIN, président.

THEATRE CORONA

DIMANCHE, 11 JUIN

Kathleen Williams, Ray Stewart et Leatrice Joy

DANS

UNE FEMME SEULEMENT

LUNDI ET MARDI, 12 ET 13 JUIN

LA BARRICADE

Wm. H. Strauss, Kenneth Harlan, Katherine Spencer, Eugène Borden, Dorothy Richards et Muriel Kingston dans les principaux rôles.

Un rouleau de Vues en Couleurs, une Comédie et

NICK CARTER

RAPPORT DU CHEF DE POLICE

St-Hyacinthe 31 mai, 1922

Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins de la Cité de St-Hyacinthe. Messieurs:—

J'ai l'honneur de soumettre à votre honorable conseil le rapport des départements de police, feu, hygiène et fourrière, pour le mois de mai 1922.

Département de Police

Arrestations et Protections durant le mois 40

Statistiques des délits

Ivresse 8
Vol 1
Désobéir aux ordres de la police 1
Pour avoir insulté les personnes sur la rue 2
Refuges par protection sur demande 28

Sexe

Hommes 36
Femmes 2
Filles 2

Nationalité

Canadiens 32
Anglais 5
Irlandais 3

Occupation

Journaliers 27
Chauffeur 1
Machiniste 1
Servantes 4

Résidence

Ville 9
Montréal 12
Halifax 4
Upton 1
Québec 1
Toronto 2
Labelle 1
Sorel 2
St-Lambert 1
St-Robert 2
Grand-Mère 1
St-Liboire 1
St-Thomas d'Aquin 2
Paroisse Notre-Dame 1

Divers rapports des services rendus par le Corps de Police.

Divers rapports faits par le chef et les agents 92

Informations demandées au Poste durant le mois 176

Personnes conduites aux hôtels 8

Lumières trouvées en défaut durant le mois 6

Magasins trouvés non fermés à clef par les agents de nuit 2

Personnes averties de quitter la ville 10

Permis accordé pour porter un revolver 1

Personnes averties de renfermer leurs volailles 30

Personnes averties de nettoyer leur cours 61

Numéros posés aux portes de maisons privées 15

Vol commis dans notre ville et coupable trouvé 1

Cochers mis à l'amende pour ne pas avoir suivi les ordres de la police 2

Automobilistes mis à l'amende pour s'être placé à gauche 5

Accidents d'automobiles rapportés au poste durant le mois 4

Enfants égarés et retrouvés par les Agents de police 3

Bicycles trouvés durant la nuit et amenés au Poste par les agents 4

Marchandises trouvées aux portes des magasins durant la nuit et apportées au poste par les agents 6f

Personne traduit en Cour du Magistrat 1

Personnes traduites en Cour du Recorder 5

Département du Feu

Au cours du mois de mai nous

avons eu 3 alarmes. Les appels ont été classés comme suit:—

Feu de cheminée 1
Explosion de fournaise 1
Bouilloire 1

Alarmes reçues par

Avertisseur automatique 3f
Matériaux employés

Extincteurs Chimiques 17
Echelles (longueur en pieds) 45

Divers rapports

Inspection des pompes "Gould" et "Silby" 1fois

Inspection des boîtes d'alarmes 1 "

Département d'Hygiène

Maisons privées désinfectées par ordre du médecin 12

Caves inspectées 17

Département de la Fourrière

Chevaux amenés au Poste durant le mois 3

Chiens abattus par ordre du propriétaire 4

Je demeure, Messieurs,

Votre tout dévoué,

A. BOURGEOIS,

Chef.

Y a-t-il un Bébé dans votre maison?

Y a-t-il un bébé ou de jeunes enfants dans votre maison? S'il y en a, vous ne devriez pas rester sans une boîte de Tablettes Baby's Own. Les maladies des enfants arrivent vite et des remèdes pour les soigner devraient toujours être à la portée de la main pour les combattre rapidement. Les Tablettes Baby's Own sont le remède domestique idéal. Elles règlent les intestins—adoucisent l'estomac, chassent la constipation et l'indigestion; débarrassent des rhumes et des fièvres bénignes—de fait ces tablettes soulagent les tout petits de toutes les maladies légères.

Voici ce qu'écrivit Mme Moise Cadotte, de Makamick, P. Q., à propos de ces tablettes: "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède au monde pour les tout petits. Mon bébé souffrait terriblement d'indigestion et de vomissements, mais les Tablettes le soulagèrent bientôt et maintenant elle est en parfaite santé. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la maille à 25c la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

DEFENSE D'AVANCER

Avis est donné à tous intéressés que je ne serai pas responsable des dettes contractées en mon nom par qui que ce soit et pour quelque cause que ce puisse être.

Isaie Bazinet, cultivateur, rang St-François, paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe. 9-11-23juin

Un mauvais cas De l'eczema sur tout le corps—les jambes—les bras couverts

John Clark, de Brookville, N.B., résume en quelques mots l'histoire de longues souffrances. "J'étais tourmenté plus que je ne peux dire. Je ne pouvais dormir. Je ne pouvais me toucher. J'essayai plusieurs médecins. Ils me dirent que c'était de la scrofule. Trois bouteilles d'une pommade chaque de D.D.D. c'est tout ce que j'ai employé. Je n'ai pas eu un plaie depuis cinq mois."

Chaque semaine nous choisissons une lettre d'un Canadien qui a souffert pour démontrer ce que peut faire le liquide D.D.D., qui purifie et nettoie, pour les brûlures, les démangeaisons de la peau. Faites cesser aujourd'hui cette démangeaison. On ne vous demande pas de faire usage du D.D.D. pendant des semaines avant d'en obtenir des résultats. Si la première bouteille ne vous soulage pas, nous vous rendrons votre argent. \$1.00 la bouteille. Faites aussi l'essai du Savon D.D.D.

D.D.D.
La lotion pour les maladies de la peau
EIZ D. ST-Onge
Pharmacien, A. Colette
Pharmacie St-Hyacinthe

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Mai 31—Liliane, Simonne, fille de Luigi Faruburino et de Yvonne Janelle, de Bedford Maine. Parrain et marraine, Joseph Cabana et Joséphine Morissette.

Juin 1—Marie, Rollande, fille de Joseph Armstrong et de Antoinette Tétrault. Parrain et marraine, Arthur Tétrault et Antoinette Tétrault.

" 1—Jean-Pierre, Paul, fils de Omer, Emond et de Alféda Tétrault. Parrain et marraine, Paul Emond et Jeannette Tassé.

" 3—Jean, Louis-Philippe, fils de Adéard St-Germain et de Donald Bernier. Parrain et marraine, Gérard St-Germain et Claire St-Germain.

" 4—Joseph, Paul, Rolland, fils de Wilfrid Côté et de Eva Richard. Parrain et marraine, Joseph Baillargeon et Rose-de-Lima Sayer.

" 5—Joseph, Alexandre, Roger, fils de Dosithée Fleury et de Malvina Fontaine. Parrain et marraine, Alexandre Collins et Rossanna Fleury.

" 6—Rollande, Marguerite, fille de Aimé Gaumont et de Régina Prunier. Parrain et marraine, Emile Frenière et Rosa Prunier.

SEPULTURE

Juin 1—Jean-Louis, Philippe St-Germain, fils de Adéard St-Germain et de Donald Bernier, 1 jour.

Paroisse Notre-Dame

BAPTEMES

Juin 2—Jean-Marie, fils de Abou-samra Macrous et de Salémé Jean. Parrain et marraine, Joseph Michon et Philomène Bernard.

" 4—Marie, Réjeanne, Eva, fille de Henri St-Onge et de Eva Champigny. Parrain et marraine, Albani Robert et Eva Chartrand.

" 6—Joseph, Pierre, Ernest, fils de Ernest Girard et de Blanche St-Pierre. Parrain et marraine, Edouard St-Pierre et Annette St-Pierre.

MARIAGE

Juin 5—Entre Henri Delorme, fils de John Delorme et de Marie Bérard, et Bérangère Ponton, fille de Emile Ponton et de Eméline Pelletier, de cette ville.

SEPULTURES

Juin 1—Alphonsine Beaugard, épouse de Frédéric Brodeur, 71 ans.

" 3—Napoléon Gaboury, époux de feu Félicite Béland, 75 ans.

EN VACANCE

Mlle Ida Petit, employée du Bell Téléphone de Montréal, autrefois de Saint-Hyacinthe, est partie pour la Californie afin d'y passer ses vacances.

SPORT

BASE-BALL

Dimanche dernier, à St-Hyacinthe, nous avons eu une partie des plus excitantes et des plus intéressantes, très contestée puisque le score a été de 5 à 6 en faveur du club Métropole qui était venu rencontrer le club local sur son terrain. Le Métropole était en forme et a joué une dure partie : ce club était certainement de force à lutter avantageusement contre l'équipe du St-Hyacinthe Base-Ball Club. Cependant, il s'en serait certainement retourné avec une défaite sans quelques erreurs de nos joueurs qui ont fait perdre la partie. Ceci ne veut pas dire que l'équipe locale n'a pas fait un beau travail. Jamais partie n'a donné plus de satisfaction à tout le public.

Voici comment les points ont été enregistrés :
Métropole : 0 1 1 0 0 4 0 0 0—6
St-Hyacinthe : 0 0 1 0 0 1 2 0 1—5

Dimanche prochain, l'équipe locale aura encore à faire face à des adversaires redoutables, le club Indien, de la ligue de la Cité de Montréal, l'égal du Métropole. Ce club viendra ici avec sa meilleure équipe, et l'on peut s'attendre encore à une partie sensationnelle. Les batteries seront pour L'Indien, Malcolm Fraser, Maxwell, Mullen; pour le St-Hyacinthe, Culver et Bousquet. On s'attend que Carter, le fameux lanceur, homme de couleur, sera ici pour dimanche et fera partie de la batterie pour St-Hyacinthe.

GRANDES COURSES

Il y aura de grandes courses à St-Hyacinthe mardi et mercredi prochains, 13 et 14 juin courant. Depuis quelques années, les courses à St-Hyacinthe ont toujours été un beau succès, mais, si la température le permet, l'on verra, la semaine prochaine, les plus grandes et les plus belles courses qui n'ont pas encore eu lieu ici. Il viendra des trotteurs de partout, et si l'on en juge par le nombre de ceux qui sont déjà arrivés, ce ne sont pas les chevaux qui manqueront : on en compte déjà plus de 25 dans les compartiments au parc Laframboise. Le montant des bourses est de \$2000.00, ce montant devant être divisé comme suit entre les différentes classes :

MARDI 13 juin

Classe des 3 minutes, Trot et Amble \$200.00
Classe des 2.18 minutes Trot 300.00
Classe des 2.20 minutes Amble [stake] \$500.00

MERCREDI 14 Juin

Classe des 2.30 minutes, Trot et Amble \$200.00
Classe des 2.16 minutes Trot \$300.00
Classe des 2.13 minutes Amble [stake] \$500.00

Par les classes et les bourses, on peut être assuré que ces courses seront des plus intéressantes.

CONVENTION DES DAMISTES

Après la convention des "Vieux Montcalm", une autre s'annonce pour le 2 juillet prochain, celle des "Damistes" de la province de Québec. Cette convention, nous n'en pouvons douter, sera une nouvelle occasion de réjouissances et ne pourra manquer d'être très intéressante. Les organisateurs en sont MM. Jos Beauchemin, Alp. Therrien, Jos

Senécal et Wellie Barbeau, tous des maîtres du damier en notre ville,

Le programme comprendra : le dîner champêtre à la ferme de M. Hector Girouard, rang St-François; dans l'après-midi, concert musical par la fanfare Philharmonique, grands concours de jeu de dames entre les meilleurs maîtres du damier canadien, et autres divertissements.

Parmi les maîtres du damier qui prendront part aux concours de l'après-midi, il convient de mentionner MM. J. A. Bleau, W. Labrecque, Charles-E. St-Maurice, Ottina, champion du Canada, W. LaFrance, John et Alfred Gendron, et L. O. Maillé, tous ex-champions. Nous pouvons constater, par la liste de ces maîtres, que la réunion sera des plus intéressantes et comptera dans les annales du sport silencieux à St-Hyacinthe. Une certaine d'invitations seront lancées aux citoyens de St-Hyacinthe. Des cartes sont maintenant en vente par les organisateurs Therrien et Senécal.

LE SYNDICAT OUVRIER DE ST-HYACINTHE

Le cinquième rapport annuel du Syndicat Ouvrier de St-Hyacinthe pour l'année 1921-22 vient d'être publié et démontre l'état florissant de cette association. Durant cette année, près d'un demi-million de livres de pain ont été vendues au prix moyen de \$0.0581 et les recettes ont été de \$26,703.13

Comme cette association coopérative a pour but de donner du pain à bon marché aux coopérateurs, le bénéfice net n'est que de \$1,424.49, et c'est la preuve que la coopérative a atteint son but.

Le coût du pain est ainsi reparti par livre : Marchandise .03; fabrication .00; livraison .00; dépenses diverses .008; profits nets .00.

Dans le manifeste que la direction a publié, nous trouvons ceci :

"La direction du Syndicat Ouvrier offre ses sincères remerciements à tous les actionnaires qui, durant la présente année, ont bien voulu soutenir l'oeuvre entreprise en achetant de leur boulangerie tout le pain dont ils ont pu avoir besoin; de plus la direction désire fixer l'attention de chacun sur un fait notable, et, preuve en main, prouver que la boulangerie du Syndicat a été d'un très grand secours à la population entière de Saint-Hyacinthe : alors que nos voisins de Montréal et de Sherbrooke paient leur pain de 3 lbs 21 et 23 cts, ici, le Syndicat met dans l'obligation les boulangers à suivre le prix qu'il fixe, et ce au grand mécontentement des compétiteurs qui seraient anxieux de voir la hausse du pain et qui seraient heureux de voir la désunion des Membres Actionnaires. Nous formulons qu'un désir : "La réussite de notre boulangerie" qui s'est maintenue depuis cinq années, malgré les ennuis que chacun lui a suscités, et pour ce, le Syndicat ose croire que ses membres s'uniront plus que jamais et que les ouvriers auront à cœur de voir prospérer leur oeuvre en achetant tout leur pain à leur boulangerie moderne, mettant ainsi en pratique leur belle devise : "Un pour tous, Tous pour un".

BEURRE ET FROMAGE

Aux enchères de samedi dernier, à St-Hyacinthe, 150 boîtes de beurre ont été vendues à 28cts, et 100 meules de fromage à 12½ cts la livre.

MAGASIN—RESTAURANT

Tous ceux qui passent devant le No 229, Cascades, aiment à y entrer et n'en sortent jamais sans avoir acheté qui des oeuvres de peinture, qui des livres, qui des records ou des morceaux de musique, ou sans avoir pris quelques rafraîchissements, crème à la glace ou liqueurs. C'est que Mme Joseph Richer, qui est propriétaire de ce joli magasin-restaurant, reçoit cordialement ceux qui la visitent et leur sert quelque chose de très bien sans qu'il en coûte beaucoup.

Au magasin de Mme Joseph Richer, en effet, l'on peut se procurer tout ce que l'on veut en fait de tableaux, de livres, de morceaux de musique ou records, et l'on est assuré de toujours avoir satisfaction. Et Mme Richer, en faisant l'acquisition d'une fontaine de restaurant, a certainement pris un excellent moyen de grossir sa clientèle, déjà très forte, car il manquait sur cette partie de la rue Cascades un lieu où l'on put aller prendre de bons rafraîchissements.

Nous souhaitons que Mme Richer soit fortement encouragée

FEU Mme AMEEDÉ LUSSIER

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de Mme Amédée Lussier, née Alice Messier, survenue hier à Trois-Rivières. Mme Lussier était âgée de 28 ans. Elle était bien connue à Saint-Hyacinthe où elle a déjà vécu. Elle laisse pour déplorer sa perte son époux un jeune enfant, ses parents, des frères et des soeurs.

M. Amédée Lussier, que ce deuil si cruel vient de frapper, est le frère de MM. Jérémie, Joseph, et Camille Lussier.

Les funérailles de Mme Lussier auront lieu demain, 10 juin, à 10 hrs, à Westshefford.

Nos meilleures sympathies.

REMERCIEMENTS

La famille Louis Brouillette remercie bien cordialement toutes les personnes qui, de toute manière, ont daigné lui témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de Mme Brouillette, née Pholomène Benoit.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Suite de la première page

bres du Conseil au moment où ces choses s'accomplissaient il n'a pu être apporté remède à cet excès de pouvoir et de juridiction et à la grave injustice pour l'intérêt public qui s'ensuivait ;

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la Cité que le travail commencé par Monsieur Gougeon et qui a déjà coûté une somme assez considérable soit continué et terminé ;

QU'IL SOIT RESOLU, ET IL EST PAR LES PRESENTES RESOLU que le dit J. B. A. Gougeon soit et est de nouveau engagé et choisi, aux mêmes conditions et aux mêmes fins que celles de la résolution de ce Conseil en date du 12 octobre 1921, en autant que la chose est nécessaire, pour continuer, sans délai et sans interruption à compter de la passation de la présente résolution, le travail et les opérations déjà par lui commencés et pour faire rapport du tout à ce Conseil, ordre étant donné à tous les employés et préposés de la Corporation de se mettre à la disposition du dit J. B. A. Gougeon et de lui fournir tous documents, livres, renseignements, etc., qui peuvent se trouver en leur possession ou dépendre d'eux, avec défense d'entraver en quoi que ce soit le travail du dit J. B. A. Gougeon et son libre accès à l'Hôtel-de-Ville pour les fins du dit travail.

Lecture et approbation des comptes, et la séance est levée.

TRAVAUX DENTAIRES



Nous nous spécialisons dans les travaux dentaires les plus perfectionnés

Résultats merveilleux obtenus avec la Novocaine

Dr A. BEDARD, Dentiste
190 RUE GIROUARD

Telephone 365

GIRARD & CHEVRETTE

33 Ste-ANNE ST-HYACINTHE
PLOMBIERS SANITAIRES

POSEURS DE FOURNAISES A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR
HAUTE ET BASSE PRESSIONS.

SPECIALITE : Systemes de Chauffage pour Eglises et Communautés

M. Girard est l'ancien contremaître de la maison Blondin & Cie, de St-Hyacinthe, son expérience est par ce fait même prouvée, et l'on peut compter sur un ouvrage garanti.

9-16-23 30juin

PLUS DE PLANCHE A LAVER.

Une méthode plus pratique la remplace

La Machine Electrique à laver BLUE BIRD fabriquée au Canada fonctionne sur le principe du va et vient qui, en faisant passer l'eau à travers le linge, lave sans les abimer ou les déchirer les vêtements les plus fragiles et les couvertures les plus lourdes.

Vous n'avez qu'à mettre votre linge dans le baquet de la BLUE BIRD, tourner l'électricité et dans 12 à 15 minutes, elle a fait, en ballançant, passer continuellement l'eau savonneuse à travers le linge plus d'un millier de fois sans rien froter ni rien déchirer, mais en revanche, votre linge est d'une propreté qui fait l'admiration de tous ceux à qui ce procédé est inconnu.

Et puis, pendant que vous lavez votre deuxième baquet de la même manière, le premier passe à travers l'essoreuse mue à l'électricité et tombe dans l'eau à rincer, de là, par l'essoreuse dans le bleu et du bleu au panier—tout cela sans efforts, à l'accompagnement du gentil ron-ron du moteur qui reçoit son énergie par deux petits fils et qui ne vous coûte que de 1 à 5 sous pour laver le linge d'une semaine.

Si vous voulez vous rendre compte—et quelle est la femme que cela n'intéresse pas ?—de tout ce que la BLUE BIRD peut faire pour vous, allez vous adresser à

M. A. L. LAUGER, Chez
M. A. BLONDIN & Cie

115 Rue Cascades : Ville
(J. W. LAMOUREUX, Solliciteur)

